

Le CQP ALS option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous ou Activités de la Forme. Il est la qualification professionnelle de base, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

L'animateur de Loisirs Sportif exerce son activité dans toutes les structures du champ de la CCNS (associations à objet sportif, structures professionnelles). Un positionnement est réalisé permettant de vérifier les possibilités d'allègements et d'équivalences.

**Durée**

244 heures

**Positionnement**

03/12/2022

**Lieu de la formation**

Dijon et Gray

**Effectif max**

20 stagiaires

**Date limite d'inscription au positionnement :**

14/11/2022

**Tarif**

2788 euros

Financement

CPF, OPCO, Pôle Emploi,
AGEFICE, FIFPL, Auto-
financement

Renseignements

03 80 43 88 62
bfc@comite-epgv.fr

A qui s'adresse cette formation

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Les prérequis

Le candidat au CQP Animateur de Loisir Sportif doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent à cette attestation.
2. Être âgé de 18 ans à la date du jury,
3. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
4. Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)
5. Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations.

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée. Contacter le référent handicap, Raphaël PEAUROUX, au 06 89 01 22 05 ou : raphael.peauroux@comite-epgv.fr

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

1. Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
2. Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
3. Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Contenus de la formation

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle



Durée
244 heures



Positionnement
03/12/2022



Lieu de la formation
Dijon et Gray



Effectif max
20 stagiaires



Date limite d'inscription au positionnement :
14/11/2022



Tarif
2788 euros

Financement

CPF, OPCO, Pôle Emploi, AGEFICE, FIFPL, Auto-financement

Renseignements

03 80 43 88 62
bfc@comite-epgv.fr

**CQP +
21h
de formation
OFFERTE**

Boostez votre formation en choisissant un module « objectif métier » :
ZEN / EXTERIEUR / DANSE / APA
Plus d'infos dans la rubrique :
« Pour aller plus loin »



Durée

244 heures



Positionnement

03/12/2022



Lieu de la formation

Dijon et Gray



Effectif max

20 stagiaires



Date limite d'inscription au positionnement :

14/11/2022



Tarif

2788 euros

Financement

CPF, OPCO, Pôle Emploi, AGEFICE, FIFPL, Auto-financement

Renseignements

03 80 43 88 62
bfc@comite-epgv.fr

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou tout autre demande.

L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

Modalités et délais d'accès

3 semaines avant le début de la formation.

Bulletin d'inscription disponible sur demande à l'organisme de formation.

Dates et découpage de la formation

- Positionnement : 3 décembre 2022

La formation s'organise comme suit :

- Regroupement N°1 (28h, Gray) : Du 19 au 22 décembre 2022
- Classe virtuelle technique : le 4 janvier 2023

- Regroupement N°2 (28h, Dijon) : Du 18 au 21 janvier 2023
- Classes virtuelles : le 31 janvier et le 7 février 2023

- Ouverture des ressources à distance et projet professionnel : du 23 janvier au 11 juin 2023

- Regroupement N°3 (28h, Gray) : Du 13 au 16 février 2023
- Classes virtuelles : le 28 février et le 28 mars 2023

- Regroupement N°4 (28h, Dijon) : Du 11 au 14 avril 2023
- Classes virtuelles : le 26 avril et le 2 mai 2023

- Regroupement N°5 (28h, Dijon ou Gray) : Du 9 au 12 mai 2023
- Classes virtuelles : le 23 mai et le 6 juin 2023

- Certifications des 3 blocs : entre le 12 et le 24 juin 2023

**Durée**

244 heures

**Positionnement**

03/12/2022

**Lieu de la formation**

Dijon et Gray

**Effectif max**

20 stagiaires

**Date limite d'inscription au positionnement :**

14/11/2022

**Tarif**

2788 euros

Financement

CPF, OPCO, Pôle Emploi, AGEFICE, FIFPL, Auto-financement

Renseignements

03 80 43 88 62

bfc@comite-epgv.fr

Les 244 h de formation en présentiel et distanciel (hors positionnement), se répartissent de la manière suivante :

- Temps de formation en centre de formation : 140h
- Temps de formation à distance : 9h
- Temps de classes virtuelles: 12h
- Mise en situation professionnelle : 80h
- Certification : 2h30

Nombre de participants

20 participants

Directrice de formation

Josette TISSIER

Modalités de certification et de validation**Pour y accéder :**

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif**Epreuves : Ecrit - Oral**

Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage

- Entretien individuel sur le cycle de séances

Epreuve : Animation de séance

- Mise en situation d'animation d'une séance
- Entretien individuel sur la séance

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**Epreuves : Ecrit - Oral**

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives**Epreuves : Ecrit - Oral**

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral

Diplôme ou certification remis

Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du : « Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression »



Durée

244 heures



Positionnement

03/12/2022



Lieu de la formation

Dijon et Gray



Effectif max

20 stagiaires



Date limite d'inscription au positionnement :

14/11/2022



Tarif

2788 euros

Financement

CPF, OPCO, Pôle Emploi, AGEFICE, FIFPL, Auto-financement

Renseignements

03 80 43 88 62

bfc@comite-epgv.fr

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

Pour aller plus loin

Donnez du relief à votre CQP en choisissant un module « objectif métier » pour renforcer vos compétences en lien avec votre projet professionnel.

Formation de 3 jours (21h) OFFERTE.

- Objectif métier « Zen » (Body Zen, Pilates, Qi Gong) **du 17 au 19 avril 2023**
- Objectif métier « Activités Extérieures » (Animer en extérieur, Marche Nordique, Marche Active) **du 8 au 10 février 2023**
- Objectif métier « Musiques et Chorégraphies » (Composantes musicales et chorégraphies) **du 8 au 10 février 2023**
- Objectif métier « Sport sur Ordonnance » (Activités Physiques Adaptés) **du 8 au 10 juin 2023**

Bénéfice métier

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique.

Frais de formation

Frais pédagogiques : **2788 euros**

Frais annexes (transport, hébergement, restauration) : A la charge du stagiaire ou employeur.

Renseignements et inscription

S'adresser au service formation du Comité Régional EPGV Bourgogne Franche-Comté au 03 80 43 88 62 / 06 75 18 00 64 ou par mail à l'adresse suivante : bfc@comite-epgv.fr

**CQP +
21h
de formation
OFFERTE**

Boostez votre formation en choisissant un module « objectif métier » :
ZEN / EXTERIEUR / DANSE / APA
Plus d'infos dans la rubrique :
« Pour aller plus loin »